



Texte d'information : Membres du collectif, Presse - Janvier 2020

En Juin 2017, le président du CD 64, en présence des maires d'Ascaïn, Urrugne et Sare, présente à la presse le projet « La Rhune 2020- Le site touristique rénové et repensé ».

Début 2020, où en est ce projet ?

Nous ne reviendrons pas en détail sur la très forte mobilisation du collectif Larrun Ez Hunki, regroupant citoyens d'horizons divers et membres d'associations culturelles, sportives, de défense de l'environnement, mobilisation qui a permis de faire évoluer la pensée, le discours et le ton des élus.

Les certitudes affichées en 2017/2018 ont évolué vers plus d'échange, d'écoute et de questionnement, même si une rétention d'information persiste, et que certains sujets (tabous ou trop techniques pour des citoyens de base ?) n'ont pas donné lieu à discussion. Ce changement a pu être constaté par les représentants d'associations et socioprofessionnels ayant assisté aux trois réunions d'échange avec le comité de pilotage(COPIL) du projet.

Malgré ce changement, nous restons vigilants et insistants afin d'obtenir, entre autres, les comptes rendus des COPIL, comme promis par M. Pepela Mirande, ce dernier ayant précisé que les COPIL précédents n'avaient pas fait l'objet de compte rendu, les copies en notre possession étant probablement des faux(sic). Il nous paraît regrettable qu'il soit nécessaire d'établir un rapport de force pour obtenir des échanges dignes d'une démocratie.

Outre l'attitude, un point fondamental semble acté: l'étude ne porte plus uniquement sur « **le site touristique rénové et repensé** » mais sur **le massif de Larrun dans son ensemble avec toutes les composantes : environnementales, économique sociales, patrimoniales et culturelles.**

Ce point figure d'ailleurs dans les textes et obligations d'aménagement du secteur protégé, et situé en Natura 2000. Ainsi, à ce jour, cette idée semble partagée par les acteurs institutionnels du projet : Etat français, Région Nouvelle Aquitaine, Gouvernement de Navarre, Communauté d'agglomération Pays Basque, Conseil départemental 64, Communes d'Ascaïn, Bera, Urrugne et Sare.

Concernant le projet initial « La Rhune 2020-Le site touristique rénové et repensé », à ce jour :

1. Ont été abandonnés :

- *Au col:* La création de nouveaux parkings
La déviation de la route de la plâtrière vers la RD n° 4,
- *Concernant la voie:* l'acquisition de deux trains neufs,
- *Au sommet:* La passerelle en surplomb
Les Wagons couchettes
Les gradins et divers équipements.

2. Semble écartée : toute idée d'augmentation de la fréquentation sur le site touristique. Monsieur le Président du CD 64, entre autres élus, a affirmé et réaffirmé cet engagement lors de réunions et dans la presse.

3. Restent de nombreux points à étudier et élucider : Les points techniques qui seront traités au cours des commissions de travail (voir plus loin), mais surtout la question de la gouvernance et du financement du site une fois aménagé. Ce site Natura 2000, délaissé jusqu'à présent, nécessite un budget, un possible financement par la règle pollueur (petit train et EPSA) / payeur, évoqué lors du dernier COPIL n'a pas soulevé l'enthousiasme de M le Président du CD64, peut être préoccupé par les déficits des stations de ski du département ?

Nous pouvons être satisfaits d'avoir imposé aux institutions l'ouverture d'une concertation, concertation qui a abouti à l'abandon du projet initial. Mais ce n'est qu'une étape, aujourd'hui un nouveau projet est en cours.

D'une part, le Comité de pilotage propose aux associations de participer à des commissions de travail sur les sujets suivants:

1. Accès au col,
2. Aménagement du col,
3. Sujets relatif au massif (mais sans la voie),
4. Aménagement du sommet.

D'autre part, le Conseil Départemental 64 a choisi une équipe de Maitrise d'œuvre (TIM/LEYFA) depuis le mois d'octobre 2019 avec comme programme « Remise à neuf de la voie et mise en œuvre d'une solution de secours adaptée au matériel roulant existant. »

Larrun Ez hunki a pris la décision de participer aux commissions de travail, **les membres de LEH souhaitant coopérer (1 représentant par commission) seront les bienvenus.**

La participation aux commissions de travail ne doit en rien faire relâcher notre vigilance. Avec les associations et les citoyens, une étape importante a été franchie, mais la mobilisation doit être présente afin de maintenir une pression constructive sur les instances.